

SAINT PAL DE SENOUIRE  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
05 DECEMBRE 2014

Absents excusés : Elise GIROUX et Christophe BARD

Election sénatoriale

Au 1<sup>er</sup> tour ont été élus :

Alain Fouillit : délégué titulaire

Christian Margerit, Claude Tisseur et Jean-Marc Roux : délégués suppléants.

Extension EDF Védières

Les travaux d'alimentation EDF pour le bâtiment Simonet à Védières sont programmés.

Une négociation reste à poursuivre pour fixer le montant des participations. Le Conseil Municipal souhaite que la prévision donnée par le Syndicat des Energies en début de dossier soit respectée. Alain Fouillit est chargé de rentrer en relation avec les services du Syndicat.

RETROCESSION CIMETIERE

Le Conseil Municipal a statué sur la proposition de don à la commune de la concession Pascal Jouve.

Après avoir pris connaissance des frais occasionnés par la réhabilitation qui sera effectuée par l'entreprise Mirmand de Craponne sur Arzon (coût de l'intervention 370 euros), et après délibération, il a été décidé la reprise à titre gratuit de cette concession. Les restes mortels exhumés seront rassemblés dans un sac à reliquaire avec identification par plaque d'identité puis mis en place dans le caveau communal. La concession ne sera pas revendue mais servira à l'élargissement du chemin du cimetière.

Immeuble Wester

Alain Fouillit informe le Conseil Municipal des derniers éléments du dossier et fait le compte rendu de la réunion qui s'est déroulée sur place avec M. le Sous-Préfet, Maître Arzac, avocat de la Commune et des représentants de la Municipalité. Si le propriétaire a été retrouvé la procédure s'annonce longue et difficile.

Décision modificative budget communal 2014

Compte 2188 + 400 euros compte 2188 – 400 euros.

Ce petit réajustement pour permettre le mandatement de l'étrave à neige non prévu au budget 2014.

Piste de Védières

Alain Fouillit présente la convention concernant les aides qui sont accordées pour la création de route forestière (840 ml) ouverture de pistes de débardage (2 330 ml) et création de place de dépôt/retournement. Ces subventions nationales et européennes sont arrêtées à 70% du montant HT.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les documents. Après étude des devis reçus pour l'appel d'offres, la décision définitive d'effectuer les travaux sera prise. Une réunion d'informations sera, comme prévu, organisée avec tous les propriétaires.

2015/2018 Contrat Global de Développement Durable CG2D (Département par la Communauté de Communes)

Divers projets sont évoqués mais une étude plus approfondie est nécessaire avant une prise de décision définitive.

Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux DETR (Etat par la Préfecture)

2015 Le Conseil Municipal a décidé de représenter le dossier de rénovation des rues du village de Combres (projet non retenu en 2014).

Participation aux frais des écoles de La Chaise Dieu

Le Conseil Municipal déplore l'augmentation importante de la participation aux frais de fonctionnement des écoles de La Chaise Dieu. On note une augmentation de 18.10%. Ce problème a été évoqué avec les responsables de la commune de La Chaise Dieu et sera remis à l'ordre du jour lors de prochaines réunions.

#### Sites casadéens

Virginie Cerqueira évoque les activités de l'Association des Sites Casadéens. Contact sera pris pour le devenir de la participation de la Commune à cet organisme.

#### Investissement 2015 exécution budgets avant le vote

Afin de ne pas pénaliser les entreprises travaillant pour la Commune, le Maire est autorisé, en 2015 jusqu'au vote des budgets, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits en 2014.

#### Etrences 2015

Le Conseil Municipal décide de renouveler le bon d'achat offert à chacun des employés de la Commune.

#### Vœux de la Municipalité

La population et les amis de St Pal de Senouire sont dès à présent invités à la galette et aux vœux de la Municipalité le dimanche 11 janvier 2015 à 14 heures, à la salle des fêtes du bourg.